

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017-06-26_20

Objet : Finances : Décision Modificative n°1/2017

**Date
convocation:**
14-06-2017

**Date
d'affichage:**
14-06-2017

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 30
Votants : 35
(30+5pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 03/07/2017

Et publication ou
notification

Du: 03/07/2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-six du mois de juin,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires:

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, HURTAULT Claude,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILFLOSE Annie,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougigny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène pouvoir à POMMIER Pascal,
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves,
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise, pouvoir à CAMMARATA Gérard,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe pouvoir à PLE Francis,

Secrétaire de séance:

Bruno BASCHET

EXPOSE

Des événements ponctuels peuvent rendre nécessaires d'ajuster en plus ou en moins des prévisions de dépenses et de recettes. Ces ajustements peuvent s'opérer à tout moment par le biais de décisions modificatives. Faisant partie intégrante du budget, elles doivent être présentées en respectant la maquette réglementaire applicable au budget.

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

VU le Budget primitif de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing adopté le 14 avril 2017 ;
VU les observations sur l'affectation de résultat 2016 de la Trésorerie de Nemours en date du 11 mai 2017 ;
CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits,
VU la proposition du Bureau communautaire ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er}

PROPOSE au Conseil Communautaire **d'AUTORISER** le Président à procéder aux mouvements de crédits constituant la Décision Modificative n°1 et détaillés dans le tableau ci-dessous.

Compte	BP 2017	DM	Prévu après DM
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001-Excédents de fonctionnement capitalisé	+129580.17	+ 52 000	+ 181 580.17
040- Opération d'ordre transfert entre sections	+97113.98	+45 218.76	+142332.74

Compte	BP 2017	DM	Prévu après DM
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
2181 – Installations générales, agencement	+539 977.83	+ 52 000	591 977.83

Compte	BP 2017	DM	Prévu après DM
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
68111- Dotations aux amortissements	97113.98	45 218.76	- 142332.74
6531 -Indemnités des élus et DIF	6000	+24 000	+ 30 000
022- Dépenses imprévues de fonctionnement	26 677.83	-24000	+2 677.83

Article 2 : DIT que ces mouvements s'équilibrent, en dépense et en recette.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 3 Juillet 2017.

Le Président,
Gérard SENEVIEVE.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2017-06-26_21

Objet : Finances : Subvention aux Offices de Tourisme

**Date
convocation:**
14-06-2017

**Date
d'affichage:**
14-06-2017

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 30
Votants : 35
(30+5pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 03/07/2017

Et publication ou
notification

Du: 03/07/2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-six du mois de juin,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, HURTAULT Claude,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILLEFLOSE Annie,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougligny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène pouvoir à POMMIER Pascal,
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves,
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise, pouvoir à CAMMARATA Gérard,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe pouvoir à PLE Francis,

Secrétaire de séance:

Bruno BASCHET

EXPOSE

Seul l'Office de Tourisme de Souppes sur Loing a sollicité à ce jour une demande de subvention pour son fonctionnement,

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing,

Considérant le dossier de demande de subvention déposé par l'association,

Sur proposition du Bureau Communautaire,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1: DECIDE l'attribution d'une subvention de 3 000 (trois milles Euros) à l'association « office de tourisme » de Souppes Sur Loing

Article 2: DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2017.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 3 Juillet 2017.

Le Président,

Gérard GENEVIEVE



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**
**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2017-06-26_22

Objet : Développement économique : Demande d'autorisation à l'ART et d'avis auprès de l'ABF pour l'installation de panneaux

**Date
convocation:**
14-06-2017

**Date
d'affichage:**
14-06-2017

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 30
Votants : 35
(30+5pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 03/07/2017

Et publication ou
notification

Du: 03/07/2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-six du mois de juin,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, HURTAULT Claude,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILLEFLOSE Annie,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougligny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène pouvoir à POMMIER Pascal,
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves,
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise, pouvoir à CAMMARATA Gérard,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe pouvoir à PLE Francis,

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

VU le code général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 12 février 2016 approuvant le dossier de création de la ZAC du Bois des Places

à Egreville,

CONSIDERANT que le dossier de commercialisation de la ZAC du Bois des Places à Egreville tel qu'il est présenté au Conseil Communautaire est prêt à être approuvé,

CONSIDERANT que l'implantation de panneaux de commercialisation de la ZAC du Bois des Places fait partie du dossier de signalétique communautaire des Zone d'activités économiques (ZAE) de la Communauté de Communes;

CONSIDERANT qu'avant toute installation de panneaux de signalétique de ZAE, des demandes d'autorisation seront à effectuer auprès de l'Agence Routière Territoriale et des Architectes des Bâtiments de France;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} APPROUVE le dossier de commercialisation de la ZAC du Bois des Places à Egreville;

Article 2 APPROUVE la demande d'autorisation auprès des différents organismes pour l'installation de la signalétique communautaire des zones d'activités économiques.

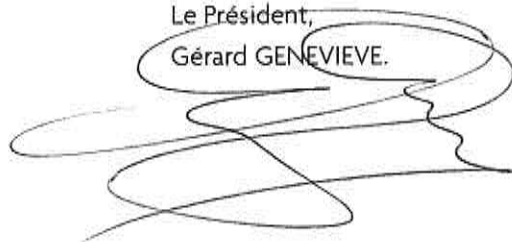
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 3 Juillet 2017.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**
**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2017-06-26_23

Objet : Développement économique : Modification du règlement d'attribution des aides directes aux Vice-Présidents de la Communauté de Communes

**Date
convocation:**
14-06-2017

**Date
d'affichage:**
14-06-2017

**Nombre de
conseillers:**
En exercice : 46
Présents : 30
Votants : 35
(30+5pouvoirs)

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 03/07/2017

Et publication ou
notification

Du: 03/07/2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-six du mois de juin,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires:

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, HURTAULT Claude,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILLEFLOSE Annie,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougigny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène pouvoir à POMMIER Pascal,
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves,
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise, pouvoir à CAMMARATA Gérard,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe pouvoir à PLE Francis,

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2013-03-25_8 portant validation du programme de redynamisation du commerce de proximité et de l'artisanat local;

VU la délibération n° 2015-09-18_14 portant modification du règlement d'attribution des aides directes aux entreprises ;

VU la nouvelle proposition de composition du comité d'attribution des aides directes présenté au Bureau communautaire du 12 juin 2017;

VU les modifications proposées dans le règlement d'attribution des aides directes FISAC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er}: VALIDE la nouvelle proposition de composition du comité d'attribution des aides directes, composé :

- Du Président ou du Vice-président délégué au Développement économique ou des Vice-présidents de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing,
 - Du Directeur de la DIRECCTE, ou de son représentant,
 - Du représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne,
 - Du représentant de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de Seine-et-Marne,
- Pour information : Madame la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Nemours
Pour information : CAUE 77

Article 2: VALIDE le règlement d'attribution des aides directes FISAC avec les modifications apportées.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,
Le 3 Juillet 2017.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.



REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**
**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2017-06-26_24

Objet : Ressources Humaines : Taux de promotion du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

**Date
convocation:**
14-06-2017

**Date
d'affichage:**
14-06-2017

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 30
Votants : 35
(30+5pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 03/07/2017

Et publication ou
notification

Du: 03/07/2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-six du mois de juin,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, HURTAULT Claude,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILLEFLOSE Annie,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougligny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène pouvoir à POMMIER Pascal,
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves,
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise, pouvoir à CAMMARATA Gérard,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe pouvoir à PLE Francis,

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

VU la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale.

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 49;

Considérant qu'il appartient, désormais, à l'assemblée délibérante, après avis du Comité technique paritaire, de fixer le taux de promotion pouvant être appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour pouvoir bénéficier d'un avancement de grade.

Considérant que ce taux peut varier de 0 à 100% et concerne le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

VU l'avis du CT réuni le 16 Mai 2017,

Le Président propose à l'assemblée de fixer le taux d'avancement du grade des rédacteurs territoriaux ainsi qu'il suit:

Le taux de promotion applicable, au sein de la collectivité, à l'ensemble des agents remplissant les conditions requises pour pouvoir bénéficier d'un avancement au grade supérieur est fixé à 100%.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 3 Juillet 2017.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**
**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2017-06-26_25

Objet : Ressources Humaines : Création de poste de rédacteur principal de seconde classe

**Date
convocation:**
14-06-2017

**Date
d'affichage:**
14-06-2017

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 30
Votants : 35
(30+5pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 03/07/2017

Et publication ou
notification

Du: 03/07/2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-six du mois de juin,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, HURTAULT Claude,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILLEFLOSE Annie,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougigny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène pouvoir à POMMIER Pascal,
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves,
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise, pouvoir à CAMMARATA Gérard,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe pouvoir à PLE Francis,

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE

Article 1^{er}: DE CREER un poste de rédacteur principal de seconde classe à temps complet,

Article 2: D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget de la Communauté de communes au chapitre 012;

Article 3: AUTORISE le Président à signer toutes pièces nécessaires, à déclarer ce poste vacant auprès du Centre de Gestion, et à prendre l'arrêté de nomination correspondant.


Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 3 Juillet 2017.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**
**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2017-06-26_26

Objet : Service Communautaire : Approbation des modifications du règlement intérieur des Accueils de Loisirs

**Date
convocation:**
14-06-2017

**Date
d'affichage:**
14-06-2017

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 30
Votants : 35
(30+5pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 03/07/2017

Et publication ou
notification

Du: 03/07/2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-six du mois de juin,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, HURTAULT Claude,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILLEFLOSE Annie,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougligny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène pouvoir à POMMIER Pascal,
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves,
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise, pouvoir à CAMMARATA Gérard,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe pouvoir à PLE Francis,

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT le projet de règlement d'intérieur des accueils de loisirs

ENTENDU l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er}: ADOPTE les modifications au règlement intérieur ci-annexé

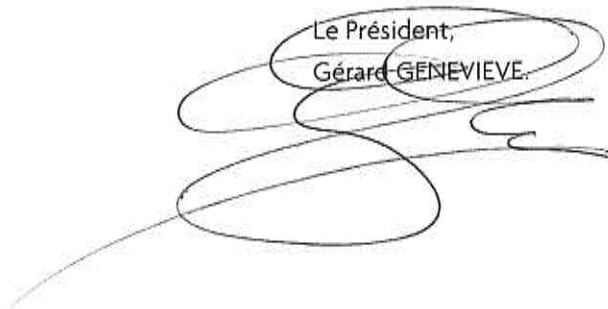
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 3 Juillet 2017.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**
**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2017-06-26_27

Objet : Service Communautaire : Fonds de Concours pour la réalisation d'une Maison de Santé à Souppes sur Loing

**Date
convocation:**
14-06-2017

**Date
d'affichage:**
14-06-2017

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 30
Votants : 35
(30+5pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 03/07/2017

Et publication ou
notification

Du: 03/07/2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-six du mois de juin,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, HURTAULT Claude,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILLEFLOSE Annie,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougligny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène pouvoir à POMMIER Pascal,
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves,
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise, pouvoir à CAMMARATA Gérard,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe pouvoir à PLE Francis,

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

VU le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5216-5 VI,

VU la Loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et notamment son article 186,

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire,

CONSIDERANT la demande portée par le Conseil Municipal de Souppes sur Loing

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1: AUTORISE le versement d'un fonds de concours à la construction de la Maison de Santé de Souppes-sur-Loing

Article 2: DIT que le montant maximal du fonds de concours est de 360 000€ dans la limite prévue par l'article L5216-5 VI du CGCT

Article 3: DIT que les crédits sont inscrits au budget 2017

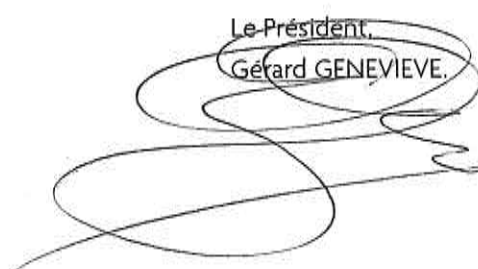
Article 4: AUTORISE monsieur le Président à signer la convention relative à ce fonds de concours, à engager et signer toutes actions ou documents s'y référant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,
Le 3 Juillet 2017.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2017-06-26_28

Objet : Service Communautaire : Désignation d'un représentant au CCES (Région IDF/déchets)

**Date
convocation:**
14-06-2017

**Date
d'affichage:**
14-06-2017

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 30
Votants : 35
(30+5pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 03/07/2017

Et publication ou
notification

Du: 03/07/2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-six du mois de juin,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Égreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, HURTAULT Claude,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILFLOSE Annie,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougligny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie,
Commune d'Égreville	SABOURIN Mylène pouvoir à POMMIER Pascal,
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves,
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise, pouvoir à CAMMARATA Gérard,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe pouvoir à PLE Francis,

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la demande de la Région Ile de France de désigner un représentant à la commission consultative d'études et de suivi

ENTENDU l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 34 voix et 1 abstention,

Article 1^{er}: DESIGNÉ M. Gérard GENEVIEVE


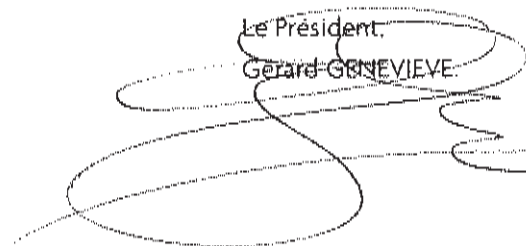
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 3 Juillet 2017.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.



★ Communauté de Communes ★
Gâtinais
Val de Loing

REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017-06-26_29

Objet : Service Communautaire : Décision quant à la gratuité du service ADS

**Date
convocation:**
14-06-2017

**Date
d'affichage:**
14-06-2017

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 30
Votants : 35
(30+5pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 03/07/2017

Et publication ou
notification

Du: 03/07/2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-six du mois de juin,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile,
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves, HURTAULT Claude,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILLEFLOSE Annie,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougigny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène pouvoir à POMMIER Pascal,
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves,
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise, pouvoir à CAMMARATA Gérard,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe pouvoir à PLE Francis,

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT le fonctionnement du service commun d'instruction du droit des sols,

ENTENDU l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er}: DECIDE de la gratuité de ce service ouvert uniquement à toutes les communes membres de la Communauté de Communes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 3 Juillet 2017.

Le Président,
Gerard GENEVIEVE.

